



© ACF - Madagascar

GÉNÉRATION NUTRITION FRANCE NOS DEMANDES 2016

EN 2015, LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE S'EST FIXÉ POUR CIBLE DE METTRE FIN À TOUTES LES FORMES DE MALNUTRITION D'ICI À 2030 À TRAVERS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD). Ces derniers viennent compléter l'appel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à une mobilisation politique et financière afin de réduire de 40% le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance, et de ramener à moins de 5% la prévalence de la sous-nutrition aiguë¹ chez les enfants d'ici à 2025. **Mais aujourd'hui seuls 34% des pays sont en bonne voie pour atteindre la 1^{ère} cible, et 67% pour la 2^{ème}.** Malgré l'urgence à répondre à ces besoins, les progrès sont particulièrement lents : entre 1990 et 2011, le taux de prévalence de la sous-nutrition aiguë n'a reculé que de 11% et à ce jour, 159 millions d'enfants³ souffrent de sous-nutrition chronique⁴. Il est donc crucial d'agir aujourd'hui.

Alors que les Nations unies viennent de proclamer 2016-2025 Décennie d'Action sur la Nutrition, Génération Nutrition

France souhaite faire de l'année 2016 un tournant dans la lutte contre la sous-nutrition. Des engagements ambitieux de la part des bailleurs sont nécessaires dans ce domaine jusque-là sous-financé. **Moins de 1% de l'aide publique au développement (APD) mondiale est destinée à des interventions spécifiques à la nutrition⁵.**

La France, pourtant 5^{ème} bailleur d'APD au niveau mondial, ne s'acquitte pas de sa part, en comparaison avec d'autres bailleurs. Elle n'a alloué en 2013⁶ que 0,47% de son APD à la lutte contre la sous-nutrition tous secteurs confondus, et **seulement 0,02%⁷ aux interventions spécifiques à la nutrition.** Pourtant, la nutrition est inscrite dans la loi comme l'une des priorités de la politique de développement française⁸ et un document stratégique définissant les orientations de la politique française en matière de nutrition dans les pays en développement a été élaboré en 2015. Cette même année, François Hollande a promis une augmentation de 4 milliards d'euros de l'APD française d'ici à 2020. **Il s'agit maintenant de transformer ces paroles en actes.**

ÉTATS DES LIEUX DES FINANCEMENTS DESTINÉS À LA LUTTE CONTRE LA SOUS-NUTRITION

PAYS	INTERVENTIONS SENSIBLES À LA NUTRITION EN 2013 ⁹ , EN MILLIONS DE DOLLARS	INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION EN 2014 ¹⁰ , EN MILLIONS DE DOLLARS
France	33,5	6
Royaume-Uni	734,7	92,5
Pays-Bas	21,6	24,4
Irlande	48,3	19,9
Allemagne	20,6	51,5

Face à des besoins conséquents et des moyens disponibles insuffisants, il est crucial que la nutrition soit portée au rang de priorité par les bailleurs internationaux, et notamment la France.

NOS ENJEUX POUR 2016

UNE AUGMENTATION DES FINANCEMENTS BÉNÉFICIAINT À LA NUTRITION

La France est loin derrière les autres bailleurs internationaux en matière de financement de la nutrition¹¹. La France doit contribuer à sa juste part aux côtés des autres bailleurs afin d'atteindre l'objectif d'éradication de la malnutrition d'ici à 2030. Une mobilisation de 500 millions d'euros d'ici à 2020 contribuerait à sauver jusqu'à 5 millions d'enfants de la malnutrition aiguë¹².

UNE MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NUTRITION

La France est actuellement en train de se doter d'une feuille de route "Nutrition dans les pays en développement" qui présente les axes stratégiques de son aide allouée à la nutrition. Elaboré sur la base d'une concertation entre les membres du Groupe interministériel français sur la sécurité alimentaire (GISA), ce document constitue un progrès vers un cadrage qui était nécessaire. Il fait cependant l'impasse sur un volet essentiel : le budget à mobiliser pour soutenir le financement alloué à sa mise en œuvre. Les pays prioritaires de la France connaissent des prévalences de sous-nutrition parmi les plus élevées au monde, et en ont fait une priorité nationale. Ayant signé la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la France s'est engagée à structurer son APD en fonction des priorités des pays bénéficiaires. Cette feuille de route doit donc définir des volumes de financement en cohérence avec le niveau de priorisation accordé par les pays destinataires de l'aide à la lutte contre la sous-nutrition. Au-delà d'un document stratégique, nous souhaitons qu'elle devienne un véritable outil programmatique pour l'APD nutrition.

UNE AMÉLIORATION DU SUIVI DES FINANCEMENTS ALLOUÉS À LA NUTRITION

Il n'existe pas aujourd'hui de moyen de suivi adapté et standardisé des financements pour la nutrition au niveau mondial. L'OCDE¹⁵ ne permet en effet pas de faire le suivi des financements sensibles à la nutrition. Les financements spécifiques à la nutrition sont quant à eux intégrés par un code de l'OCDE¹⁶ qui permet de faire le suivi de certaines de ces interventions¹⁷ mais en exclut une partie¹⁸. Cela constitue non seulement un obstacle à la redevabilité des bailleurs par rapport à leurs engagements, mais complique aussi l'analyse de l'impact de ces financements. Alors qu'un processus d'ajustement du reporting est en cours suite à l'adoption des ODD, les bailleurs ont une occasion d'apporter les changements nécessaires afin de produire des données fiables et rigoureuses concernant la lutte contre la sous-nutrition. Il s'agirait d'identifier les lacunes mais aussi de valoriser les efforts entrepris par les bailleurs. Dans le cas de la France, la faiblesse du reporting n'est pas négligeable puisqu'un système plus efficace aurait permis de doubler l'APD nutrition dans le calcul en 2013¹⁹. Il est donc dans l'intérêt de la France de soutenir et d'agir pour la mise en place d'un système commun, rigoureux et transparent de reporting pour tous les donateurs²⁰.



Génération Nutrition demande à la France

D'AUGMENTER SON APD ALLOUÉE À LA LUTTE CONTRE LA SOUS-NUTRITION À HAUTEUR DE 500 MILLIONS D'EUROS SOUS FORME DE DONS, DONT 200 MILLIONS POUR LES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION D'ICI À 2020. Cet engagement doit se traduire par un fléchage d'une portion de l'augmentation du budget de l'APD¹³ vers la nutrition, une meilleure contribution des programmes sectoriels à la lutte contre la sous-nutrition, et un reporting de la France plus rigoureux en la matière.



Génération Nutrition demande à la France, à travers son Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

DE PORTER POLITIQUEMENT LA FEUILLE DE ROUTE ET DE S'ASSURER QUE LES MOYENS FINANCIERS NÉCESSAIRES SOIENT ALLOUÉS À SA MISE EN ŒUVRE. Nous demandons également à ce que le rapport bisannuel sur les progrès dans l'atteinte des indicateurs prévu par la feuille de route renseigne l'indicateur "nombre de projets ayant un objectif nutritionnel" stipulé dans la LOP-DSI. D'ici à 2020, Génération Nutrition demande un élargissement de la feuille de route à au moins tous les pays pauvres prioritaires¹⁴.



Génération Nutrition demande à la France

D'AMÉLIORER LE SUIVI DES FINANCEMENTS POUR LES INTERVENTIONS SENSIBLES À LA NUTRITION, par la création par exemple d'un marqueur "nutrition" par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE. Nous demandons également à la France de **POUSSER POUR QUE LE CODE "NUTRITION DE BASE" DU CAD SOIT RÉFORMÉ** de manière à inclure les financements alloués aux 10 interventions spécifiques à la nutrition telles que définies dans l'article du *Lancet* de 2013²¹.

L'OPPORTUNITÉ NUTRITION POUR LA CROISSANCE

Le sommet **Nutrition pour la croissance**, évènement de haut niveau rassemblant chefs d'Etats et de gouvernement, représentants de la société civile et des secteurs scientifique et privé, vise à prendre des engagements politiques et financiers ambitieux pour lutter contre la sous-nutrition. Lors de la première édition du sommet, la France a été l'un des rares bailleurs à ne pas se fixer de cible financière précise vers l'augmentation de son aide à la nutrition. Elle devrait cette année prendre des engagements concrets pour mettre en œuvre son plan d'action multisectoriel.

GÉNÉRATION NUTRITION DEMANDE À LA FRANCE :

- d'assurer une représentation de haut niveau de la France lors des évènements portant sur la nutrition cette année ;
- d'annoncer un engagement financier à hauteur de 500 millions d'euros pour la lutte contre la sous-nutrition, dont 200 millions pour les interventions spécifiques à la nutrition ;
- d'annoncer officiellement son soutien à une amélioration du suivi des financements pour la nutrition, par exemple à travers la création d'un marqueur "nutrition" au sein de l'OCDE.



© Time Frank, ACF USA - Soudan

La sous-nutrition a un coût social et économique important qui pèse sur le développement des sociétés. Dans les contextes où les problématiques nutritionnelles sont les plus marquées, financer des programmes de développement qui prennent en compte le volet nutrition doit être une priorité.

GÉNÉRATION NUTRITION FRANCE DEMANDE AINSI À CE QUE

LES SECTEURS SUIVANTS PRENNENT EN COMPTE LA NUTRITION :



SANTÉ

- **Augmenter les financements alloués aux interventions spécifiques à la nutrition**, notamment dans le cadre de la suite de l'Initiative de Muskoka. La France a en effet annoncé qu'elle renouvelerait un engagement financier en concentrant son aide sur les droits et la santé sexuels et reproductifs, les interventions à haut impact pour la santé mère-enfant et la nutrition.
- **Faire de la lutte contre la sous-nutrition un axe prioritaire** de la stratégie pour la coopération internationale en matière de santé que la France s'est engagée à renouveler courant 2016. Cette stratégie doit être dotée de cibles financières précises ainsi que d'indicateurs d'impact et de suivi.
- **Intégrer et soutenir la prise en charge de la sous-nutrition**, et notamment la sous-nutrition aiguë, lors des activités d'accompagnement de l'adaptation des cadres politiques et législatifs à la couverture santé universelle et au renforcement des services de santé.
- S'assurer de la **participation de la France à l'élaboration et la mise en œuvre des Dossiers d'investissement du Mécanisme de financement mondial en soutien de chaque femme, chaque enfant (GFF)** avec un axe prioritaire sur les interventions spécifiques en nutrition.



© ACF, Christina Lionnet - Kenya



EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (EAH)

- **Augmenter la part des fonds dédiés à l'EAH à destination des populations les plus vulnérables** qui sont les premières touchées par le manque d'accès à l'EAH favorisant la sous-nutrition, en particulier celles vivant en zone rurale ou péri-urbaine.
- **Renforcer les interventions ayant un impact important sur la réduction des maladies hydriques** entraînant la sous-nutrition : la sensibilisation à l'hygiène et l'accès à l'assainissement, lequel accuse un fort retard.
- **Améliorer la coordination entre les politiques, programmes et acteurs de l'EAH et de la nutrition**, et soutenir les stratégies « WASH-in-Nut » déjà mises en place dans plusieurs pays prioritaires de la coopération française.



© ACF - Indonésie



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

- Assurer que les projets agricoles aient un impact positif et mesurable sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle :
 - en faisant de l'impact sur la nutrition un critère de sélection des projets **en sélectionnant des projets ayant un impact reconnu sur la nutrition** des populations grâce à un meilleur accès à une alimentation équilibrée et aux ressources productives, et à l'emploi ;
 - en appliquant via le système de suivi/évaluation le principe du « *do no harm* » grâce à l'identification de variables de risque en amont des projets afin de supprimer, diminuer et/ou mitiger les impacts négatifs éventuels sur la nutrition.



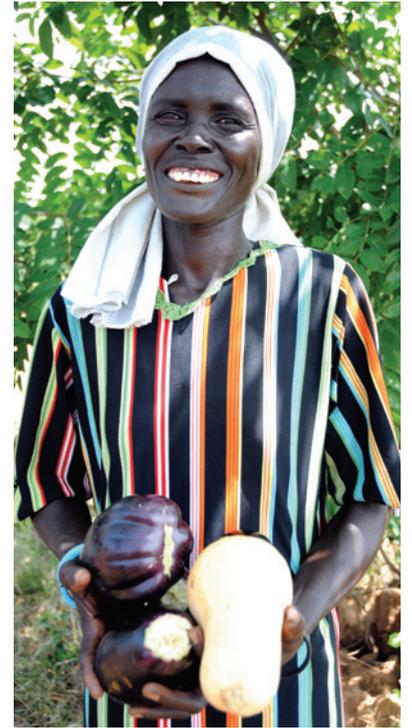
CLIMAT

- Augmenter la part des fonds dédiés aux actions visant à lutter contre le changement climatique et la sous-nutrition, tout en soutenant l'agriculture familiale.
- Garantir l'inscription de la dimension climatique dans l'ensemble des programmes de lutte contre la sous-nutrition, à travers :
 - la prise en compte des projections, risques et vulnérabilités dans la définition des priorités et activités des projets soutenus par la France ;**
 - l'intégration transversale d'activités de renforcement des capacités d'adaptation des populations.
- Dans le cadre de la révision par l'Agence française de développement du Cadre d'intervention transversal climat et du Cadre d'intervention sectoriel sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en 2016, **intégrer la sous-nutrition comme faisant partie des critères de vulnérabilité en lien avec les impacts du changement climatique.**



GENRE

- Garantir l'intégration de l'égalité des sexes et de l'empowerment des femmes en exigeant que les projets de lutte contre la sous-nutrition soutenus par l'APD française incluent :
 - la réalisation systématique d'une analyse de genre menée en amont de la définition des activités afin d'identifier les obstacles rencontrés quant à l'accès aux droits, ainsi qu'à l'accès et au contrôle des ressources ;**
 - la participation effective des femmes et des groupes marginalisés tout au long du cycle du projet : définition, mise en œuvre et évaluation.**
- Sensibiliser les garçons et les hommes à la nécessité d'améliorer le statut des femmes, comme droit fondamental et moyen de faire reculer la sous-nutrition.



© Tine Frank, ACF USA - Soudan

1 Faible poids pour une taille donnée.

2 Selon le Global Nutrition Report 2015.

3 Chiffre UNICEF/OMS/Banque mondiale, 2015.

4 Faible taille pour un âge donné.

5 Calculs de ONE à partir de chiffres OCDE.

6 Les chiffres de 2014 pour les interventions sensibles à la nutrition ne sont pas connus. En revanche, pour les interventions spécifiques en nutrition, l'investissement annuel était de 6 millions de dollars selon l'OCDE. Ceci explique l'utilisation de données 2013 et 2014 dans le tableau ci-dessous.

7 Calculs de ONE sur la base des chiffres de l'OCDE.

8 Loi n°2014-773 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) du 7 juillet 2014.

9 ACTION scorecard, 12 avril 2016.

10 Chiffres OCDE.

11 Malgré une légère augmentation des financements pour les interventions spécifiques à la nutrition en 2014, la France reste au 10^{ème} rang des treize donateurs les plus importants, d'après les calculs de ONE, loin derrière le Canada qui allouait près de 4% de son APD à ce type d'interventions en 2014 (159,3 millions de dollars), les Etats-Unis (225,5 millions), le Royaume-Uni (92,5 millions) et l'Allemagne (51,5 millions).

12 Sur la base d'un coût moyen des programmes mis en œuvre par Action contre la faim.

13 Cette augmentation du budget de l'APD a été annoncée par le Président de la République en 2015.

14 La feuille de route cible actuellement le Burkina Faso, le Cameroun, le Laos, Madagascar, le Mali, le Niger, la République centrafricaine et le Tchad.

15 Organisation pour la Coopération et le Développement économique

16 Le code 12240 « basic nutrition » de la base SNPC de l'OCDE.

17 Le code couvre actuellement « direct feeding programmes (maternal feeding, breastfeeding and weaning foods, child feeding, school feeding) ; determination of micro-nutrient deficiencies ; provision of vitamin A, iode, iron etc. ; monitoring of nutritional status; nutrition and food hygiene education; household food security. »

18 Plusieurs projets inclus dans le code 52010 « programmes de sécurité et d'aide alimentaire » devraient être considérés comme des financements spécifiques car ils font référence à l'alimentation thérapeutique. D'autres analyses comme celle développée par Results for Development font déjà référence à d'autres codes que le code 12240 pour identifier les financements spécifiques à la nutrition (e.g. 12220, 12261,

12281, 12250, 13020, 13081). En plus des codes du secteur santé, le code aide humanitaire d'urgence abrite d'autres financements spécifiques à la nutrition.

19 Génération Nutrition a calculé que 35,62 millions d'euros auraient pu et dû être comptés comme des contributions à la lutte contre la sous-nutrition. Néanmoins, la mauvaise qualité de l'enregistrement des données (indicateur nutrition de la LOP-DSI et base OCDE) et le manque d'information sur les projets engendrent un calcul faussé du montant de l'APD française dédiée à la nutrition.

20 Génération nutrition France, "Lutter contre la sous-nutrition rapporte : pourquoi la France n'agit-elle pas ?".

21 "Maternal and child undernutrition and overweight in low-income and middle-income countries", publié le 6 juin 2013.

Partenaires



GÉNÉRATION NUTRITION

www.generation-nutrition.fr

ACF : Julie Duval - jduval@actioncontrelafaim.org - 01 70 84 73 80

Action Santé Mondiale : Pauline Pruvost - ppruvost@ghadvocates.org - 01 80 48 91 26

AMREF : Henri Leblanc - h.leblanc@amref.fr - 01 71 19 75 37

CARE France : Fanny Petitbon - petitbon@carefrance.org - 01 53 19 89 83

Coalition Eau : Sandra Metayer - sandra.metayer@coalition-eau.org - 01 41 58 52 77

ONE : Maë Kurkjian - mae.kurkjian@one.org - 01 40 64 17 06